

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AURE LOURON

2 avenue Calamun  
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 16/02/2018  
Reçu en préfecture le 16/02/2018  
Affiché le   
ID : 065-246500573-20180213-2018\_8-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2018-8

Séance du 13 février 2018

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-huit, le treize février, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

**Présents votants (49)** : TARDOS Jean, TREY Jean-Claude, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, DUPOUY Marie-France, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, CARMOUSE Catherine, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

**Présent non votant** : SERMET André

**Titulaires absents (10)** : CHATILLON Frédéric, CARROT Jean-Michel, BESSONE Michel, CANTONY Christophe, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, ROCHER Jacques, ACCHINI Nicole, FORTINE Didier, FOURCADE Dominique.

**Procurations (5)** :  
VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude  
DELCASSO Maryse à DESMARAIS Nadine  
GISTAU Patrick à CARMOUSE Catherine  
SAINT-PASTEUR Marcel à ANGLADE Jean-Louis  
FORGUE Pierre à POME Maryse

Jean-Claude TREY est désigné secrétaire de séance

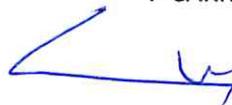
Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Le Président donne lecture du compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 20.12.2017 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Le compte rendu du conseil communautaire du 20.12.2017 est approuvé à **l'unanimité** des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Président,  
P CARRERE

  
COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	54
Dont 5 procurations	
Votes pour :	54
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	6 février 2018

**OBJET** : approbation du compte rendu du conseil communautaire du 20.12.2017